

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (MESRI)

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DE  
L'ÉCOLE CENTRALE POLYTECHNIQUE  
D'INGÉNIEURS (ECPI)**

**EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION À  
DÉLIVRER DES DIPLÔMES DE CYCLE  
PRÉPARATOIRE/ DIPLÔME D'INGÉNIEUR (BAC+5)**

**L'équipe d'évaluation :**

- Président : Pr Roger Marcelin FAYE (Académique)
- Membres : Pr Mame Faty MBAYE (Académique)  
Mme Rokhaya FAYE (Professionnelle)

**Signature :**

**Pour l'Équipe, le Président**



Pr. Roger Marcelin FAYE

Décembre 2025

# Table des matières

Table des matières

<i>Sigles et abréviations</i> .....	3
<i>Avant-propos</i> .....	4
<i>Introduction</i> .....	5
1. <i>Présentation de l'établissement</i> .....	5
2. <i>Avis sur le rapport d'auto-évaluation</i> .....	7
3. <i>Description de la visite sur le terrain</i> .....	8
<b>3.1 Description de la visite</b> .....	8
<b>3.2 Appréciation de la visite</b> .....	9
4. <i>Appréciation de l'Établissement au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup</i> .....	10
5. <i>Points forts de l'institution</i> .....	23
6. <i>Points faibles de l'institution</i> .....	24
7. <i>Appréciations générales sur l'établissement</i> .....	25
8. <i>Recommandations à l'établissement</i> .....	25
9. <i>Recommandations à l'ANAQ-Sup</i> .....	26
10. <i>Proposition d'avis</i> .....	27

## *Sigles et abréviations*

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur

ECPI: Ecole Centrale Polytechnique d'Ingénieurs

LMD: Licence Master Doctorat

PER : Personnel d'enseignement et de recherche

PATS : Personnel administratif, technique et de service

STEM: Sciences Technologies Engineering Mathématiques

## *Avant-propos*

L'Ecole Centrale Polytechnique d'Ingénieurs de Dakar, en abrégé (ECPI), a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) en vue de l'habilitation à délivrer des programmes et diplômes « cycle préparatoire + cycle d'ingénieur » dans le domaine « Sciences et Technologies », mention « Informatique » pour les spécialités « Systèmes embarqués ; Micro-électroniques ; Télécommunications ».

C'est ainsi que l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts/évaluateurs externes dont la composition est donnée ci-dessous :

Président :	Pr Roger Marcelin FAYE	(Académique)
Membres :	Pr Mame Faty MBAYE	(Académique)
	Mme Rokhaya FAYE	(Professionnelle)

La visite a eu lieu le Mardi 23 décembre 2025 de 8h 45mn à 16h 00mn.

La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe d'experts/évaluateurs externes en format et selon le modèle recommandé par l'ANAQ-Sup.

## *Introduction*

Le mardi 23 décembre 2025, l'équipe des experts désignée par l'ANAQ-Sup s'est rendue à l'établissement Ecole Centrale Polytechnique d'Ingénieurs de Dakar, en abrégé (ECPI).

Cette mission fait suite à la requête de l'établissement auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en vue d'une habilitation institutionnelle, à délivrer des programmes et diplômes « cycle préparatoire + cycle d'ingénieur » dans le domaine « Sciences et Technologies », mention « Informatique » pour les spécialités « Systèmes embarqués ; Micro-électroniques ; Télécommunications ».

Après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation déposé par ECPI et les éléments de preuves, dans le fond et dans la forme, la mission menée par les experts/évaluateurs externes a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement et de rencontrer les différents acteurs de la formation. À la suite des éclaircissements fournis, relatifs aux standards de qualité, l'équipe des experts/évaluateurs externes a élaboré ce présent rapport reprenant le canevas de présentation proposé par l'ANAQ-Sup.

### *1. Présentation de l'établissement*

L'Ecole Centrale Polytechnique d'Ingénieurs de Dakar (ECPI) est un établissement privé d'enseignement supérieur situé à Dakar, Immeuble mitoyen Planet Kebab, Sacré-Cœur 1. Les activités de l'établissement se déroulent au niveau du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble en location.

L'administration principale est logée au 4<sup>ème</sup> étage. La totalité des enseignements offerts se déroule au niveau de ce site. Les locaux destinés à la pédagogie sont composés de :

- quatre (04) salles de cours ;
- une (01) salle innovation technologique ;
- deux (02) salles de réunion ;
- trois (03) bureaux ;
- un (01) accueil ;
- six (06) toilettes ;
- deux (02) cuisines.

A ces locaux pédagogiques, existent des points d'accès Internet bien desservis par un Wifi. En somme, les locaux sont relativement adaptés pour l'accueil des étudiants.

L'établissement a reçu une autorisation provisoire d'ouverture et de fonctionnement sous le numéro RepSEN/Ensup-priv/AP/334-2017 du 27 mars 2017, pour :

Type de diplôme	Domaine	Mention	Spécialité
Cycle préparatoire + cycle ingénieur	Sciences et Technologies	Informatique	Systemes embarqués ; micro-électroniques ; télécommunications

Les programmes de formation proposés par ECPI sont en cohérence avec les orientations stratégiques de l'Etat du Sénégal, à savoir proposer des formations orientées vers les STEM et répondant aux besoins du marché du travail. Ils sont aussi en conformité avec les dispositions de la loi n°2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'Enseignement supérieur au Sénégal ainsi que des différents décrets d'application.

ECPI offre 3 cycles de formation :

1. Cycle Préparatoire MPSI/MP CPGE sur 2 ans, ouvert aux bacheliers scientifiques et techniques ;
2. Cycle BTS sur 2 ans, ouvert aux bacheliers, ayant un bon niveau en science et technique, pour l'obtention du diplôme de technicien supérieur en Cyber-sécurité ou Systemes embarqués ou Logiciel & Intelligence Artificielle ;
3. Cycle Ingénieur sur 3 ans, ouvert aux élèves ayant réussi leur cycle préparatoire et aux titulaires de diplômes scientifiques/techniques BAC+2 (DUT, BTS) ou BAC+3 (L3), pour l'obtention d'un diplôme d'ingénieur en Informatique (Cyber-sécurité, Intelligence Artificielle, Big Data, Data Science, Software Engineering, Objets connectés) ou Microélectronique Appliquée ou Télécommunications.

L'institution précise que les enseignements du cycle ingénieur sont conformes aux exigences du système LMD.

Les formations à ECPI ont pour objectif de produire des experts du numérique avec des profils métiers multidisciplinaires, niveau ingénieurs, à même de s'intégrer dans tous les domaines d'activité.

Pour l'année académique 2024-2025, l'établissement compte vingt-neuf (29) étudiants répartis suivant le tableau ci-après :

<b>Année académique 2024-2025</b>	<b>Sexe</b>	<b>Prépa1</b>	<b>Prépa2</b>	<b>BTS1</b>	<b>BTS2</b>	<b>Ing1</b>	<b>Ing2</b>	<b>Ing3</b>	<b>Total</b>
<b>Effectifs étudiants</b>	Masculin	2	2	4	2	4	2	6	<b>22</b>
	Féminin	1	1	1	0	1	1	2	<b>7</b>
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>29</b>

## *2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation*

La rédaction du rapport d'auto-évaluation a suivi les grandes lignes du référentiel d'habilitation institutionnelle de l'ANAQ-Sup, cependant il faut souligner que le sommaire présenté suit le référentiel d'accréditation de programme.

Le rapport d'auto-évaluation est un document de cinquante-neuf (59) pages qui a été élaboré à la suite de l'auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement y compris les représentants des étudiants. Tous les standards ont été renseignés et l'approche méthodologie (les étapes, les activités menées par étapes et les acteurs impliqués) ayant conduit à l'élaboration dudit rapport a été décrite. Ce rapport d'auto-évaluation est accompagné par un répertoire annexé contenant vingt (20) éléments de preuve.

Après une présentation succincte de l'établissement revenant sur des informations concernant l'historique et l'évolution de l'établissement, les différentes formations proposées ainsi que le Système de Management de la Qualité (SMQ), le rapport répond aux différents champs et standards du référentiel d'habilitation en renvoyant directement à des annexes. Le rapport est assez exhaustif avec des statistiques détaillées sur les effectifs et le programme.

Pour chaque champ, il a été formulé des standards auxquels sont joints des questions renvoyant à des éléments de preuve. De plus, la réponse rapportée à chaque champ du rapport est complétée par une appréciation générale sur le niveau de satisfaction.

Cependant, il est nécessaire de signaler que plusieurs éléments de preuve n'ont pas été disponibles. Par contre, à la demande des experts/évaluateurs externes, certains ont été fournis sur place en format papier.

Globalement, ces faits n'ont pas facilité le travail d'expertise préalable à la visite.

Les maquettes de l'offre de formation, telles que présentées, mériteraient d'être stabilisées en respectant la loi n°2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'Enseignement supérieur, en ce qui concerne la

correspondance du nombre de crédits de l'unité d'enseignement (UE) au volume horaire. Des correctifs dans ce sens sont vivement souhaités.

### *3. Description de la visite sur le terrain*

La visite a été effectuée le mardi 23 décembre 2025 conformément à l'agenda proposé par l'ANAQ-Sup.

#### **3.1 Description de la visite**

L'équipe des experts/évaluateurs externes est arrivée à ECPI dans son ensemble à 8 heures 45 minutes. Elle a été accueillie par Monsieur Mouhamadou SALL, Président de ECPI.

Après les salutations d'usage, l'administration de l'institution avec à sa tête Monsieur Mouhamadou SALL a installé, dans une salle de réunion au 4<sup>ème</sup> étage, l'équipe des experts/évaluateurs composée du Professeur Roger Marcelin FAYE (académique), du Professeur Mame Faty MBAYE (académique) et de Madame Rokhaya FAYE (professionnelle).

A la suite des présentations de l'équipe d'experts/évaluateurs externes et de l'équipe de ECPI, les travaux ont réellement démarré aux environs de 09 heures 05 minutes sous la Présidence du Professeur FAYE (voir feuille de présence en annexe).

Tout d'abord, les grandes lignes de l'agenda de la journée ont été proposées et adoptées par l'ensemble des participants.

Ensuite, la présentation sommaire de l'établissement, ses missions de formation et sa gouvernance, a été faite par Monsieur Abibou GAYE, président du comité de pilotage. Il a, en effet, présenté une synthèse du rapport d'auto-évaluation.

A la suite de cet exposé et durant plus d'une heure, les discussions et demandes de documents complémentaires se sont déroulées. Il s'est agi, plus précisément, de parcourir avec l'institution le document d'auto-évaluation, d'examiner les faits et éléments de preuve, de les analyser et éventuellement, de demander des documents complémentaires. C'est ainsi que des documents complémentaires ont été sollicités, notamment, le statut juridique de l'institution et les plans du bâtiment, malheureusement ces documents n'étaient pas disponibles.

Auparavant, l'équipe d'experts/évaluateurs a noté, pour le déplorer, le cumul du Président de ECPI qui occupe aussi le poste de responsable qualité.

Globalement, les autorités de l'Institution ont coopéré et répondu aux questionnements de l'équipe d'experts/évaluateurs externes.

Après ces échanges, l'équipe d'experts/évaluateurs a demandé de recevoir, pour entretien et discussions (voir liste de présence en annexe) :

- des enseignants intervenant dans les programmes de ECPI ;
- des PATS impliqués dans la gestion administrative de l'institution ;
- des étudiants et alumni de l'institution.

Par la suite, une visite des locaux a été organisée sous la conduite du Président de ECPI et du président du comité de pilotage. Les salles pédagogiques avec leur équipement, le dispositif de sécurité incendie avec la présence d'extincteurs aux normes, les toilettes et l'environnement global de l'institution ont été examinés.

Après la visite des locaux, dans la salle qui les avait accueillis en plénière avec l'équipe de ECPI, les experts/évaluateurs ont tenu leur séance de synthèse en vue de la session de restitution orale.

La session de restitution s'est faite en présence du Président de ECPI, du Directeur des Etudes et du président du comité de pilotage. Après le rappel de l'objectif de l'évaluation par le Professeur FAYE, Professeur MBAYE a fait la présentation des différents points de la restitution orale articulée sur les points forts et les points faibles de l'institution, puis sur les recommandations en direction de ECPI.

Après les remerciements à l'endroit des autorités de ECPI pour la bonne organisation de la visite et les échanges réguliers entre les deux parties, la visite a pris fin aux environs de 16 heures.

### **3.2 Appréciation de la visite**

De manière générale, la visite s'est déroulée dans une atmosphère marquée d'échanges en toute objectivité entre personnes responsables et professionnelles avec un sentiment d'écoute et de compréhension.

L'équipe d'accueil de ECPI était composée de personnalités membres de l'administration, de PER, de PATS, disposée à une collaboration franche, étant entendu que toutes les deux parties souhaitent œuvrer pour le meilleur de l'Enseignement supérieur au Sénégal.

Le sentiment général qui se dégage est que ECPI possède des infrastructures acceptables par rapport aux effectifs actuels. Cependant, au niveau du respect des normes architecturales d'un campus pédagogique, l'on peut se demander si le nombre d'étudiants augmenterait, est-

ce que la structure du bâtiment tiendrait encore (aucun document ne l'atteste) et permettra une évacuation rapide en cas de nécessité.

Les dispositifs d'extincteurs sont prédisposés à chaque étage. ECPI dispose également d'une bonne connexion internet arrosé par un WIFI.

## 4. Appréciation de l'Établissement au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

<b>Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'établissement</b>
<b>Standard 1.01 :</b> <i>L'établissement s'est doté d'une mission publique et des objectifs en matière d'enseignement et de recherche et a déterminé sa position dans l'environnement académique et social. Il dispose d'un plan stratégique.</i>
<b>Appréciation globale</b> L'ECPI de Dakar est un établissement d'enseignement supérieur privé, laïque, autorisé par l'Etat du Sénégal sous l'agrément provisoire n°RepSEN/Ensup-priv/AP/334-2017. L'ECPI de Dakar a conçu des programmes de formation ouverts et flexibles sur un domaine aussi stratégique que les STEMS. L'ECPI s'engage dans le respect des dispositions législatives et réglementaires encadrant le sous-secteur à répondre aux besoins de ses pensionnaires dans un contexte mondial marqué par l'économie de la connaissance et la mobilité internationale des acteurs et la promotion de l'esprit d'entreprise. Son projet pédagogique est élaboré par l'équipe de direction de l'établissement en concertation avec les milieux socio-économiques et les milieux académiques universitaires. Soucieux de contribuer à l'épanouissement général de l'individu, ECPI dispose d'un plan stratégique. <p style="text-align: center;"><b>Standard Atteint</b></p>
<b>Standard 1.02 :</b> <i>Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif Technique et de Service (PATS) et les étudiants sont impliqués dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement, la recherche, l'innovation, le service à la communauté et l'insertion.</i>

### **Appréciation globale**

La composition des organes, leurs rôles, leurs responsabilités et leur fonctionnement sont définis par les statuts et le règlement intérieur et conformes au manuel de procédures. Ce manuel met en évidence les rôles et les responsabilités des différents organes statutaires de ECPI. L'école dispose d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits. Elle a mis en place un Conseil pédagogique dans lequel siègent des représentants du personnel PER et PATS.

Cependant il faut noter que le conseil scientifique et d'orientation pédagogique n'est pas dirigé par un enseignant de rang A, contrairement aux exigences réglementaires et aussi l'ambiguïté sur le rôle du PDG comme responsable de la CIAQ, ce qui pose un problème de séparation entre pilotage stratégique et contrôle qualité. Les PER essentiellement composés de vacataires ne participent pas systématiquement aux réunions, conseils et instances pédagogiques.

### **Standard Non Atteint**

**Standard 1.03** : *L'établissement dispose des personnels et des structures lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.*

### **Appréciation globale**

L'organisation de l'établissement est formellement structurée autour de fonctions et d'instances définies dans l'organigramme institutionnel et décrites dans le manuel de procédures. Toutefois, l'analyse révèle que ce cadre organisationnel demeure essentiellement formel et que son opérationnalisation effective nécessite d'être renforcée, notamment en ce qui concerne la clarification des responsabilités et la séparation fonctionnelle des rôles stratégiques, administratifs et académiques.

En matière de ressources humaines, l'établissement s'appuie sur un personnel permanent quantitativement très réduit, bien que disposant d'une expérience professionnelle certaine. Cette configuration révèle néanmoins des insuffisances structurelles majeures. En particulier, la faible présence de grades universitaires élevés au sein du personnel enseignant, ce qui limite la capacité de l'établissement à assurer un encadrement pédagogique de haut niveau, à piloter efficacement les programmes et à animer les instances académiques conformément aux exigences réglementaires. Par ailleurs, le nombre très limité d'enseignants permanents constitue un facteur de fragilité pour la continuité pédagogique, la stabilité académique et la mise en œuvre durable de la politique qualité.

Dans l'ensemble, ces constats traduisent une gouvernance encore insuffisamment consolidée, reposant fortement sur des mécanismes administratifs et sur des ressources humaines limitées, et nécessitant des actions correctives urgentes pour garantir la conformité aux standards de gouvernance et d'assurance qualité.

### **Standard Non Atteint**

**Standard 1.04** : *Le budget est adéquat aux objectifs de l'établissement. Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'établissement en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de service à la communauté et d'insertion.*

#### **Appréciation globale**

La planification financière qui sert à la confection du budget est établie sur la base du plan stratégique quinquennal (2021-2026). Elle a pour objet d'aider à prévoir les problèmes financiers et les besoins de financement. Nouvellement créée, l'ECPI dispose de ressources financières limitées provenant essentiellement :

- des frais de scolarité des élèves;
- des prêts bancaires;
- de l'apport des associés.

Le contrôle financier au sein de l'ECPI mis en place avec l'aide d'un cabinet comptable, et d'un commissaire au compte sert à vérifier son bon fonctionnement sur le plan financier. Il serait souhaitable que le Cabinet comptable externe soit intégré dans l'organigramme de l'institution. Aussi, les informations données par ce cabinet (Budgets, bilans des trois dernières années et documents de planification financière, comptes audités, comptes administratifs, rapports d'audits au cours des trois dernières années, certification des comptes et les recommandations) doivent être soumises d'abord au Conseil d'Administration. Malgré les éléments de preuve supplémentaires, il faut souligner que la situation financière de ECPI n'est pas reluisante.

### **Standard Atteint**

**Standard 1.05** : *L'établissement dispose d'un système d'assurance qualité*

#### **Appréciation globale**

La création et le fonctionnement de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'ECPI ont été actés par un arrêté, signé du Président de l'institution, en date du 08 octobre 2024. La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de ECPI est fonctionnelle depuis sa création. Cependant, il est à déplorer le cumul du Président de ECPI qui est en même temps responsable de la CIAQ.

Les experts n'ont pas pu vérifier des outils et des procédures permettant la garantie et l'amélioration de la qualité. Aussi, ils n'ont pas pu évaluer les activités de la CIAQ sur une longue période vue que cette dernière a été créée seulement en octobre 2024.

**Standard Non Atteint**

**Standard 1.06** : *L'établissement a mis en place des mécanismes fonctionnels pour prévenir et résoudre les conflits.*

**Appréciation globale**

L'ECPI renseigne que l'instance de prévention et de gestion des conflits a été créée par note de service indiquant notamment sa mission, sa composition et son fonctionnement.

**Standard Atteint**

**Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation.**

**Standard 2.01** : *L'établissement offre des formations conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs déterminés. Ces formations s'intègrent dans l'offre de formation supérieure existante dans l'établissement et celle au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.*

**Appréciation globale**

Le programme de formation de l'ECPI est fondé sur le principe d'adéquation **Formation – Emploi – Recherche et Développement**, afin d'assurer la pertinence des enseignements face aux besoins socio-économiques et aux dynamiques d'innovation. Les contenus pédagogiques sont conçus pour répondre aux compétences recherchées sur le marché du travail, tout en intégrant les évolutions issues de la recherche appliquée et du progrès technologique. L'offre de formation tient compte d'un environnement professionnel en constante mutation, marqué par l'émergence de nouveaux services, de nouveaux produits et de nouveaux métiers. Elle intègre également l'impact des évolutions technologiques rapides qui transforment les secteurs d'activité aux niveaux national et international.

Les programmes sont régulièrement ajustés à partir de l'analyse des tendances technologiques, des besoins du marché et des ressources disponibles, dans une logique d'adaptation au contexte socio-économique. Dans ce cadre, l'ECPI propose des formations complémentaires à l'offre nationale et internationale, notamment en cybersécurité, intelligence artificielle, transformation digitale, Big Data et cloud computing. Ces formations visent à renforcer l'employabilité des apprenants et à répondre aux besoins croissants en compétences numériques spécialisées. Par ailleurs, la formation continue est assurée à

travers la structure ECPI Training, dédiée à la mise à niveau, à la reconversion et au renforcement des compétences professionnelles.

Il faut souligner cependant que plusieurs éléments de preuve n'ont pas été fournis aux experts : liste des diplômes, certificats, attestations, etc.

**Standard atteint**

**Standard 2.02 :** *L'établissement participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s et d'enseignants.*

**Appréciation globale**

L'offre d'études et de formation est structurée conformément aux référentiels du système LMD en vigueur. Elle est formalisée à travers une maquette pédagogique détaillée, précisant l'ensemble des unités d'enseignement, les volumes horaires correspondants ainsi que les crédits qui leur sont attribués. Le dispositif repose sur un système de crédits capitalisables et transférables, garantissant la lisibilité des parcours de formation et favorisant la mobilité académique des étudiants, tant au niveau national qu'international. Par ailleurs, L'ECPI a signé une convention de partenariat avec ESIEE Paris qui reçoit ses étudiants en mobilité.

**Standard Atteint**

**Standard 2.03 :** *L'établissement a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Il veille au respect de ces conditions.*

**Appréciation globale**

Le jury d'attribution des diplômes statue sur la validation des crédits et les décisions académiques afférentes. Le diplôme est décerné aux étudiants ayant validé l'intégralité des périodes de formation prévues dans le cursus.

Le jury se réunit annuellement afin de délibérer sur le passage en année supérieure et l'attribution du diplôme.

Sont déclarés admis les étudiants ayant capitalisé, au cours de leur parcours de formation, le nombre de crédits requis et ayant soutenu avec succès le mémoire d'ingénieur.

En cas de résultats jugés insuffisants, le jury examine les possibilités de rattrapage et peut autoriser l'étudiant à repasser certaines unités d'enseignement. Le diplôme n'est délivré qu'après validation définitive de l'ensemble des matières concernées. Par ailleurs, l'ECPI a formalisé, dans sa Charte des étudiants, les conditions et modalités de promotion, de validation des acquis et de délivrance des attestations de réussite.

**Standard Atteint**

**Standard 2.04** : *L'établissement organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. Il exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*

**Appréciation globale**

L'ECPI met à disposition de l'ensemble de ses étudiants et diplômés une adresse électronique institutionnelle, constituant un outil structurant de communication et de maintien du lien entre les élèves en formation et les anciens. Ce dispositif favorise les échanges sur des sujets d'intérêt académique et professionnel, et contribue au renforcement de la solidarité et de l'esprit de réseau au sein de la communauté ECPI. Par ailleurs, l'ECPI accompagne les anciens élèves, qu'ils soient établis au niveau national ou à l'international, dans leurs démarches de recherche de stages et de contrats d'apprentissage en entreprise. Le dispositif d'accompagnement des diplômés vers l'insertion professionnelle repose sur la mobilisation et la valorisation de plusieurs réseaux complémentaires, notamment :

- le réseau institutionnel ECPI ;
- le réseau des anciens élèves ;
- les réseaux des partenaires socio-économiques.

**Standard Atteint**

**Standard 2.05** : *L'établissement évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

**Appréciation globale**

Les programmes de formation font l'objet de mises à jour périodiques visant à prendre en compte l'évolution des besoins du marché de l'emploi et des exigences du milieu socio-économique. Les enseignants contribuent également à ce processus en formulant des propositions d'amélioration des contenus pédagogiques, sur la base de leur expertise académique et de leur expérience professionnelle.

Toutefois, ce processus d'actualisation des programmes ne repose pas encore sur un cadre formalisé clairement défini. À ce titre, les modalités de collecte, d'analyse et de validation des propositions d'amélioration ne sont pas systématiquement documentées, et les rapports correspondants n'étaient pas disponibles au moment de notre passage. Cette situation limite la traçabilité des décisions prises ainsi que l'évaluation structurée de l'efficacité du dispositif de révision des programmes.

**Standard Non Atteint**

### **Champ d'évaluation 3 : Recherche et innovation**

**Standard 3.01** : *Les activités actuelles de recherche et d'innovation de l'établissement concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.*

#### **Appréciation globale**

ECPI ne possède pas une politique institutionnelle de recherche.

**Standard Non Atteint**

**Standard 3.02** : *L'établissement garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.*

#### **Appréciation globale**

L'ECPI s'efforce d'intégrer les connaissances actuelles dans les formations. Il s'agit d'adapter continuellement les programmes de formation en y intégrant les dernières connaissances du domaine surtout pour des formations d'ingénieur.

Cet effort est perceptible à travers des projets innovants apportant des solutions aux entreprises par exemple dans le cadre du partenariat avec KATEC et GEPARD, ECPI a contribué aux dépôts de brevet de portée internationale et à la réalisation de prototypes par les élèves.

Cependant, des efforts sont attendus dans la documentation de ces activités par des procès-verbaux de réunion ou de rapports de révision des curricula intégrant des problématiques nouvelles dans les enseignements.

**Standard Atteint**

### **Champ d'évaluation 4 : Service à la communauté (SAC)**

**Standard 4.01** : *L'établissement s'est doté d'une politique en matière de SAC.*

#### **Appréciation globale**

ECPI renseigne qu'il dispose d'un document d'orientation en matière de SAC. Cependant, aucun document d'orientation ni de texte présentant les missions de SAC n'a pu être présenté dans les éléments de preuve.

**Standard Non Atteint**

**Standard 4.02** : *L'établissement favorise et met en œuvre le SAC*

#### **Appréciation globale**

L'ECPI favorise et met en œuvre le SAC dans le numérique et la transformation digitale en organisant des webinaires.

**Standard Atteint**

### **Champ d'évaluation 5 : Insertion**

**Standard 5.01 :** *L'établissement s'est doté d'une politique d'appui à l'insertion des étudiants.*

#### **Appréciation globale**

ECPI déclare disposer, sans éléments de preuve, d'une politique en matière d'appui à l'insertion. L'institution offre des formations et cours, sous forme de webinaires, de renforcement gratuits pour accompagner les étudiants dans leur insertion professionnelle. Cependant, des efforts doivent aussi être faits concernant la production de rapport d'insertion professionnelle des diplômés de l'établissement et formaliser la création d'un service d'aide à l'insertion.

**Standard Non Atteint**

**Standard 5.02 :** *L'établissement favorise et met en œuvre une politique de préparation à l'insertion.*

#### **Appréciation globale**

L'ECPI déclare que le dispositif de suivi des diplômés est adéquat et fonctionnel, mais sans éléments de preuve. Effectivement, l'institution ne dispose pas de cadre permettant de mesurer les performances en matière d'insertion professionnelle.

**Standard Non Atteint**

### **Champ d'évaluation 6 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 6.01 :** *Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.*

#### **Appréciation globale**

L'établissement recrute ses PER par cooptation et étude des CV des enseignants. ECPI privilégie des professionnels expérimentés et des enseignants qui ont un niveau d'étude doctorale ou postdoctorale avec un fort accent sur la capitalisation et la valorisation des expériences. Cependant, il serait bien d'inclure dans ce processus de recrutement une possibilité d'appel à candidature.

ECPI dispose de vingt-trois (23) PER, dont trois (03) permanents et vingt (20) vacataires. Les experts recommandent de formaliser et d'élargir la commission de recrutement des PER à travers d'actes administratifs.

**Standard Atteint**

**Standard 6.02** : *L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.*

**Appréciation globale**

Le PER se voit proposer des formations qualifiantes et certifiantes de ECPI Training. Mais, aucun enseignant n'a suivi les formations qualifiantes et certifiantes proposées. Aussi, bien que la formation continue et le perfectionnement des enseignants soient réglementés dans le manuel de procédures, ils ne sont pas utilisés dans la pratique, aucun élément de preuve n'a été présenté prouvant l'organisation et le déroulement d'une formation ou un renforcement de capacité concernant les PER.

L'institution exploite les données collectées pour apporter des corrections dans les programmes de formation.

Les experts suggèrent d'organiser des formations sur la pédagogie universitaire afin de mieux introduire le personnel enseignant au développement des connaissances, des compétences et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage nécessaires aux exigences de l'enseignement au niveau universitaire.

**Standard Non Atteint**

**Standard 6.03** : *L'institution conduit une politique durable de la relève.*

**Appréciation globale**

Depuis sa création, ECPI n'a pas adopté une politique de recrutement d'enseignants permanents qui a porté ses fruits, la majorité du PER étant vacataire. La plupart de ces enseignants vacataires sont des jeunes ayant un Master/Doctorat.

**Standard Non Atteint**

**Standard 6.04** : *L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*

**Appréciation globale**

L'établissement n'a pas encore mis en place un dispositif de conseil pour les plans de carrière à l'intention du PER. Il n'est pas affilié au CAMES.

Les experts recommandent de signer des conventions avec des laboratoires de recherche d'universités nationales et/ou internationales pour permettre aux enseignants recrutés de continuer à faire de la recherche dans un cadre approprié.

**Standard Non Atteint**

**Champ d'évaluation 7 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

**Standard 7.01 :** *Les procédures de recrutement et de promotion du PATS sont réglementées et publiées.*

**Appréciation globale**

Les procédures sont décrites dans la partie gestion administrative du manuel de procédures de l'ECPI. Les agents sont recrutés et affectés sur la base de l'organigramme. L'effectif du PATS est en réalité de deux (02) puisque les autres membres de ce personnel sont listés parmi le personnel d'enseignement.

ECPI ne dispose pas de procédures propres à l'avancement et le reclassement du personnel PATS. L'institution doit formaliser un peu plus la promotion du personnel PATS, à travers son manuel de procédures, avec une organisation régulière de réunions des commissions d'avancement à mettre en place.

**Standard Atteint**

**Standard 7.02 :** *L'établissement garantit la formation et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).*

**Appréciation globale**

Il n'existe pas de plan de formation organisé pour le PATS au sein de ECPI. L'institution devrait mener une politique générale de perfectionnement et de renforcement de capacité du PATS pour, d'une part, répondre aux besoins croissants en matière de gestion et s'imprégner des nouvelles réformes dans l'enseignement supérieur, et d'autre part assurer un plan de carrière à son personnel.

**Standard Non Atteint**

**Champ d'évaluation 8 : Étudiant(e)s**

**Standard 8.01 :** *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes de formation de l'établissement sont conformes aux textes et publiées.*

**Appréciation globale**

L'admission des étudiants dans les programmes de ECPI s'effectue par dépôt de dossier, entretien de motivation avec le Directeur des Etudes et éventuellement un test d'entrée si nécessaire.

L'admission en classe préparatoire est réservée aux étudiants ayant un bac scientifique (S1, S2). L'admission en cycle Ingénieur est ouverte aux élèves ayant réussi leur cycle préparatoire et aux titulaires de diplômes scientifiques/techniques BAC+2 (DUT, BTS) ou BAC+3 (L3 et Master).

Il faut noter cependant que ECPI ne dispose pas de commission élargie pour l'admission de ces étudiants.

**Standard Atteint**

**Standard 8.02** : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est effective.*

**Appréciation globale**

L'égalité des chances est garantie à ECPI. Il n'existe aucune forme de discrimination particulière pour l'accès et la formation dans les différents cursus de formation. L'orientation est faite dans le cadre d'une politique et d'une procédure de recrutement des étudiants ne tenant pas compte du sexe.

En 2024-2025, sur un effectif global de vingt-neuf (29) étudiants, on note 24% de femmes.

**Standard Atteint**

**Standard 8.03** : *L'établissement observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

**Appréciation globale**

L'institution ECPI dispose de données statistiques sur les taux de réussite sur la durée des études. Ainsi, le taux de réussite global est largement satisfaisant sauf pour le cycle préparatoire qui tourne autour de 67%.

Ce bon taux est généralement observé car les effectifs réduits permettent d'assurer un encadrement de proximité aux étudiants.

**Standard Atteint**

**Standard 8.04** : *L'encadrement et le soutien permettent l'atteinte des objectifs de formation de l'établissement et de chacune des unités qui la composent.*

**Appréciation globale**

ECPI a défini dans la charte pédagogique, les mesures adéquates pour l'encadrement des étudiants et organise des cours de renforcement gratuits. L'institution dispose aussi d'un Centre de ressources pédagogiques accessible à tous les étudiants.

Les effectifs réduits permettent d'assurer un encadrement de proximité aux étudiants.

**Standard Atteint**

**Standard 8.05** : *L'établissement veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s.*

**Appréciation globale**

L'établissement ECPI assure l'accompagnement des étudiants en les conseillant dans leur cursus scolaire ainsi que dans leur insertion professionnelle. Cependant, il gagnerait à disposer et structurer un service de conseil destiné à la vie estudiantine.

**Standard Atteint**

## **Champ d'évaluation 9 : Infrastructures et équipements**

**Standard 9.01 :** *L'établissement dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long terme.*

### **Appréciation globale**

L'infrastructure louée par ECPI se trouve dans un immeuble à usage d'habitation. Les locaux destinés à la pédagogie occupent deux niveaux (3ème et 4ème étage). Ils sont composés de :

- quatre (04) salles de cours ;
- une (01) salle innovation technologique ;
- deux (02) salles de réunion ;
- trois (03) bureaux ;
- un (01) accueil ;
- six (06) toilettes ;
- deux (02) cuisines.

A ces locaux pédagogiques, existent des points d'accès Internet desservis par un Wifi. En somme, les locaux sont relativement adaptés pour l'effectif actuel d'étudiants.

Il faut cependant noter pour le déplorer le manque d'ascenseur. Il est aussi fortement recommandé d'augmenter le nombre de toilettes et de rendre effectif la séparation fonctionnelle hommes/femmes.

**Standard Atteint**

**Standard 9.02 :** *Les ressources documentaires dont dispose l'établissement lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

### **Appréciation globale**

L'établissement ECPI dispose d'un abonnement à Microsoft Office 365 dont les applications sont accessibles aux étudiants, PATS et PER. L'existence d'un centre de ressources pédagogiques accessible par l'intranet aux étudiants est documenté.

Cependant, ECPI ne dispose pas de bibliothèque physique ni de bibliothèque numérique fonctionnelle.

**Standard Non Atteint**

**Standard 9.03 :** *L'établissement offre un service approprié aux personnes en situation de handicap.*

### **Appréciation globale**

L'établissement n'offre pas encore un service approprié aux personnes en situation de handicap. La situation géographique de l'institution et le manque d'ascenseur ne facilitent pas l'accès aux personnes en situation de handicap.

**Standard Non Atteint**

**Standard 9.04 :** *L'établissement dispose d'un système de prise en charge médicale, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.*

**Appréciation globale**

L'institution n'abrite pas localement une infirmerie. ECPI déclare avoir signé une convention avec SOS Médecin pour que ce dernier joue le rôle de l'infirmerie et pour intervenir en urgence en cas de nécessité.

**Standard Atteint**

**Champ d'évaluation 10 : Coopération**

**Standard 10.01 :** *L'établissement noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

**Appréciation globale**

L'établissement ECPI a noué un partenariat international avec ESIEE Paris de l'Université Gustave Eiffel. Un autre partenariat régional avec le Cycle Préparatoire Marie-Stella du Bénin (CPMS) a été présenté mais non signé par le représentant de ECPI. Des partenariats avec le milieu professionnel ont été déclarés.

Les experts notent une absence de partenariats signés avec des Instituts d'enseignement supérieur au niveau national, ces partenariats pourraient atténuer les faiblesses au niveau académique.

**Standard Non Atteint**

**Champ d'évaluation 11 : Information et communication**

**Standard 11.01 :** *L'établissement se fonde sur des informations pertinentes pour prendre des décisions stratégiques.*

**Appréciation globale**

Le système d'information de ECPI est centré sur un extranet contenant toutes ses données pédagogiques, financières, contractuelles, etc. L'ensemble des étudiants, du personnel ainsi que des partenaires accèdent à l'extranet et aux données auxquelles ils ont droit.

Toutefois, les experts suggèrent à ECPI de disposer d'un Système d'Information intégré qui prend en charge tous les aspects de gouvernance (ressources humaines, patrimoine, recherche, coopération etc.). Ce système devrait permettre une aide à la prise de décisions adéquate.

**Standard Atteint**

**Standard 11.02** : *L'établissement suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente sur les plans interne et externe.*

**Appréciation globale**

L'ensemble des étudiants (actuels et anciens) et du personnel, disposent d'un compte mail [ecpi.edu.sn](mailto:ecpi.edu.sn). Les informations sont échangées par mail ou via l'extranet. ECPI transmet aux étudiants et aux personnels les documents académiques et les notes de services.

L'établissement transmet régulièrement aux autorités (DESPEPES) les informations comme les rapports de rentrée et d'activités.

Les experts recommandent une meilleure organisation de la communication de l'institution en:

- une communication interne qui utilise plusieurs supports: un mailing institutionnel et des tableaux d'affichage à travers desquels les principales informations de l'Institution sont données (décisions, notes de service, notes d'information, communiqués, convocations, etc.), un intranet qui permet en interne le partage des informations entre les différentes directions et services, mais aussi avec les étudiants;
- une communication externe où les informations sur les activités de ECPI sont publiées sur son site web et à travers les réseaux sociaux.

**Standard Atteint**

## *5. Points forts de l'institution*

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Existence d'un plan stratégique de développement et d'un manuel de procédures ;
- Conditions matérielles et espaces pédagogiques jugés globalement satisfaisants par les enseignants et les étudiants ;
- Réussite des étudiants au concours d'accès aux grandes écoles, ce qui témoigne d'un bon niveau académique global ;
- Diversité et richesse des enseignements proposés (cybersécurité, cyberdéfense, systèmes d'exploitation, management de la sécurité de l'information, machine learning) ;
- Enseignements assurés malgré certains retards, ce qui montre un engagement à garantir la continuité pédagogique ;
- Satisfaction générale des étudiants quant aux conditions d'enseignement ;
- Formalisation des relations avec les enseignants à travers des contrats de vacation ;
- PATS satisfait des conditions de travail ;

- Externalisation de la gestion financière à un cabinet spécialisé, ce qui peut renforcer la conformité comptable ;
- Témoignages positifs des alumni, avec une bonne insertion professionnelle et des parcours entrepreneuriaux réussis ;
- Facilité d'adaptation des diplômés sur le marché du travail ;
- Mobilité des étudiants.

## *6. Points faibles de l'institution*

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points faibles suivant ont été relevés :

- Confusion des rôles Président ECPI/Responsable de la CIAQ (absence de séparation pilotage–contrôle qualité) ;
- Conseil scientifique et d'orientation pédagogique non dirigé par un enseignant de rang A ;
- Faible implication du Conseil d'Administration dans la gouvernance ;
- Non-respect du référentiel LMD (incohérence entre crédits et volumes horaires 1 crédit = 20 heures) ;
- Répartition inadéquate des crédits et poids des EC ;
- Absence de politique de recherche structurée ;
- Faible proportion d'enseignants permanents et de grades universitaires élevés ;
- Faible participation du PER (enseignants vacataires) aux instances pédagogiques ;
- Insuffisance majeure d'équipements de travaux pratiques ;
- Insuffisance de partenariats académiques nationaux et absence de programmes d'échanges ;
- Absence de bibliothèques physique et virtuelle ;
- Absence d'aménagements pour les personnes en situation de handicap ;
- Absence de formalisation d'un plan de carrière et de formation du PER et du PATS ;
- Évaluations des enseignements réalisées de manière trop globale ;
- Hétérogénéité des contenus pédagogiques (syllabus peu harmonisés) ;
- Effectifs étudiants faibles, mettant en question la pérennité de l'établissement ;
- Absences ponctuelles d'enseignants sans information préalable ;
- Méconnaissance par certains enseignants du volume horaire global de leurs cours (Volumes horaires non clairement mentionnés dans certains contrats) ;
- Modalités d'admission en CPGE pouvant affecter le niveau académique.
- Absence d'infirmier ;

- Insuffisance de toilettes respectant le genre.

## *7. Appréciations générales sur l'établissement*

L'évaluation externe a porté sur l'École Centrale Polytechnique d'Ingénieur de Dakar, un établissement d'enseignement supérieur qui a pour vocation de former des ressources humaines de qualité dans les domaines des sciences et la technologie conformément aux normes académiques internationales.

L'établissement est doté d'un organigramme théorique cohérent et de structures de gouvernance académique correspondant aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur moderne avec la présence d'un Conseil d'Administration, d'un Conseil scientifique et d'orientation pédagogique, d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité et d'un directeur général. Cependant, il gagnerait à mieux se structurer et éviter le cumul de poste.

ECPI dispose d'infrastructures peu adaptées pour l'accueil d'effectifs élevés. Son offre de formation, entièrement dans les STEM, propose un programme adapté à la formation d'ingénieurs capables d'apporter des solutions technologiques répondant aux besoins et aux défis de la société africaine qui mériterait cependant des adaptations afin de respecter la loi sur le LMD.

Cependant, au plan académique, l'encadrement doit être renforcé, on constate une insuffisance du personnel enseignant permanent de niveau, notamment celui de rang magistral. La gouvernance académique de l'ECPI ne nous paraît pas totalement fonctionnelle, il faudrait nécessairement l'accompagnement d'un universitaire de rang magistral qui s'implique pour une meilleure amélioration du dispositif pédagogique.

## *8. Recommandations à l'établissement*

L'équipe d'évaluation formule les recommandations suivantes :

- Séparer formellement les fonctions de pilotage stratégique et d'assurance qualité et nommer un responsable CIAQ autre que le Directeur général ;
- Renforcer le rôle stratégique du Conseil d'Administration par un calendrier régulier de réunions et des comptes rendus formalisés ;
- Désigner un enseignant de rang A à la présidence du conseil scientifique et formaliser ses missions ;
- Mettre en œuvre un plan d'investissement prioritaire pour l'équipement des laboratoires de travaux pratiques ;

- Revoir la maquette pédagogique afin d'assurer l'équivalence 1 crédit = 20 heures et valider une grille officielle crédits/volumes horaires ;
- Rééquilibrer les crédits sur la base des compétences visées et justifier pédagogiquement le poids de chaque EC ;
- Organiser des formations sur la pédagogie universitaire ;
- Créer une bibliothèque physique minimale et déployer une bibliothèque numérique institutionnelle ;
- Réaliser un diagnostic d'accessibilité et mettre en place des aménagements conformes aux normes ;
- Mettre en place une politique de recrutement et de fidélisation d'enseignants permanents ;
- Élaborer un plan de carrière et de formation continue pour le PER et le PATS ;
- Formaliser et encourager la participation des vacataires aux instances pédagogiques ;
- Mettre en place un outil d'évaluation des enseignements ;
- Harmoniser les syllabus à partir d'un modèle institutionnel validé par les instances académiques ;
- Développer des partenariats nationaux et initier des programmes d'échanges ;
- Mettre en œuvre une stratégie de communication et de recrutement pour renforcer l'attractivité des formations ;
- Formaliser une procédure de gestion des absences et de remplacement ;
- Standardiser les contrats en y intégrant clairement les volumes horaires globaux ;
- Renforcer les critères d'admission et mettre en place des dispositifs de mise à niveau ;
- Créer une infirmerie ou conclure un partenariat avec une structure de santé de proximité ;
- Généraliser la séparation hommes/femmes et adapter le nombre de sanitaires aux effectifs.

## *9. Recommandations à l'ANAQ-Sup*

L'équipe d'évaluation formule les recommandations suivantes :

- Revoir la fonctionnalité de la plateforme de dépôt de rapport d'autoévaluation et des éléments de preuve ;
- Assister l'institution ECPI dans la mise en œuvre du LMD ;
- Assister l'institution ECPI dans l'organisation d'un Conseil d'orientation Scientifique et Pédagogique ;
- Assister et former l'institution ECPI dans l'assurance qualité ;

- Faire un suivi de l'exécution des recommandations après le rapport final.

## **10. Proposition d'avis**

**Avis défavorable pour l'habilitation à délivrer les diplômes demandés.**

# Annexes



VOTRE PARCOURS VERS L'INNOVATION, LA CRÉATIVITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

## Evaluation ANAQ-Sup

### Rencontre avec l'administration









#### Feuille de présence

Prénom & Nom	Email	Fonction	Signature
Mouhammad Al Mansour KEPE	manskebe@gmail.com	Membre comité Scientifique	
El Hadji Abdoulaye SEYE	elhaseye@gmail.com	Président du Conseil Scientifique	
Mouhammadou SALL	mouhammadou.sall@ ecpi.edu.sn	PDG Directeur CTAQ	
El Hadji Mamadou Sall	elhadjim.sall@ ecpi.edu.sn	Directeur des études	
Roger Marcelin FAYE	Président du Comité des experts ANAQ-Sup	roger.faye@ mah.edu.sn	
Mame Faty NBAYE	mfnbaye@ept.edu.sn	Expert ANAA	
Rokhaya FAYE	kamsa4@gmail.com	Expert ANAA	
Abibou Gaye	abibou.gaye@ecpi.edu.sn	Conseiller P. DG Académique	

**Evaluation ANAQ-SUP**

**RENCONTRE AVEC P.E.R**




**Feuille de présence**

Prénom & Nom	Email	Fonction	Signature
Aloune Senghor	razakh2016@hotmail.com	Professeur de physique	
Babacar Faye	babiby@gmail.com	Professeur Réseau System	
Gerard DACOSTA	gdacosta@unisaug.informatique.com	Professeur cybersécurité	
Aboubakar YACOUBA MAI BIRNI	aboubakar.maibirni@gmail.com	Professeur management de la SSI	
EL Hadji Ndongo Faye	elndongo22@gmail.com	Professeur de Machine Learning	
name faty nBaye	mfumbaye@ept.edu.sn	Expert ANAQ	
Roger Blarelin FAYE	roger.faye@univ.edu.sn	Expert ANAQ	
Rokhaya Faye	kamsata@gmail.com	Expert ANAQ	

**Evaluation ANAQ-SUP**

**RENCONTRE AVEC LE P.A.T.S.**

**Feuille de présence**

Prénom & Nom	Email	Fonction	Signature
Colette Cilles Nadège Toupane	colettecillesnadeg@protonmail.com	Associative Comptable	
Roger Marcelin FAYE	roger.faye@univ.edu.sn	Expert ANAR	
name Faty NBAYE	mfurbaye@ept.edu.sn	Expert ANAR	
Rokhaya FAYE	kamsat@gmail.com	Expert ANAR	

Evaluation ANAQ-SUP

RENCONTRE AVEC LES ETUDIANTS

Feuille de présence

Prénom & Nom	Email	Fonction	Signature
Kiné Fatou Ba	kinifatouba2@gmail.com	étudiante	
Kidana Kimate	Outakidouka@gmail.com	étudiante	
GOUFOURA ZIZA Manuela	manuelaosilone04@gmail.com	étudiante	
SOTODJI Marcel Migbedji	sotodjimarcelm@gmail.com	Etudiant	
Anne Marie Thierno DIALLO	annemarie.diallo@outlook.com	Entrepreneuse	
Roger Marcelin FAYE	roger.faye@uam.edu.sn	Expert ANAQ	
Naime Faty NBaye	nfbayee@ept.edu.sn	ANAQ (Expert)	
Robhaya FAYE	kamsa4@gmail.com	Expert ANAQ	